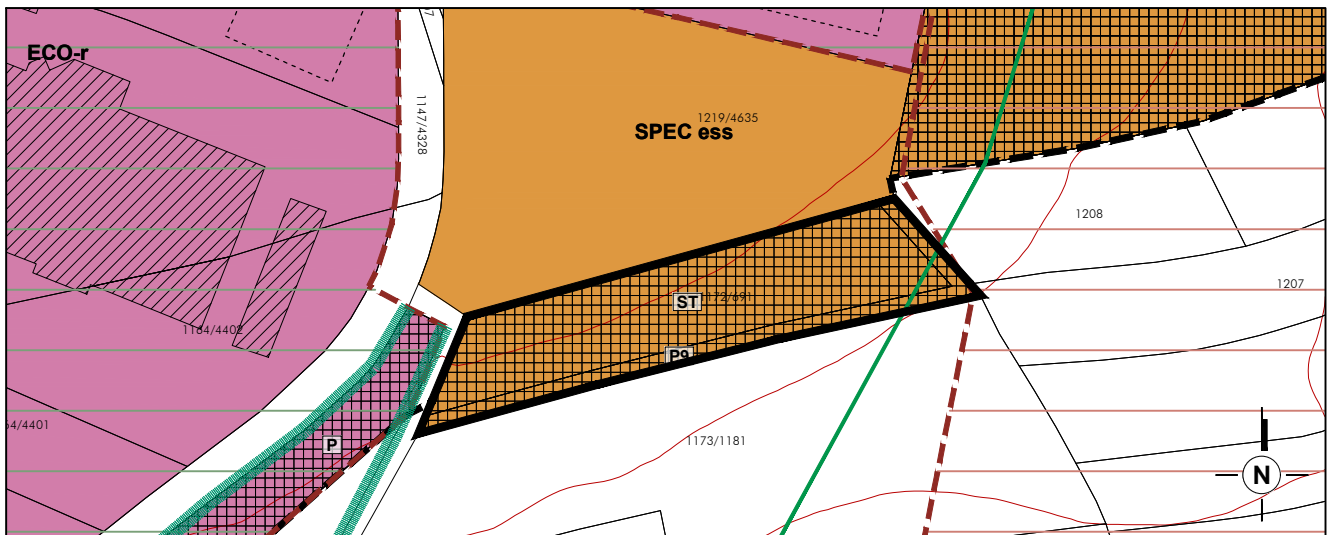




FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-TC 2007 et 2010, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- ▨ Bâtiment existant PCN (ex.2016)
- ▨ Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (investiture de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- ▭ Délimitation du degré d'utilisation du sol
- ▭ Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'activités

- ECO-r zone d'activités économiques régionale

Zones spéciales

- SPEC ca zone spéciale "coopérative agricole"
- SPEC ess zone spéciale "économie sociale et solidaire"

ZONE VERTE

- AGR Zones agricoles

ZONES SUPERPOSÉES

- ▨ Zones des "servitudes urbanisation"
- P servitude "urbanisation - paysage"

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- ▨ à l'aménagement du territoire
- ▨ Grands ensembles paysagers "Vallée de l'Our" (JUIL 02.2007)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotopes, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17 et / ou 20

source : habitats - PROCHIRIP; COL, efor-ersa
biotopes - milieux ouverts MDI 2014, arbres remarquables AEF 2014
biotopes - zones urbanisées ou destinées à être urbanisées CO3, efor-ersa, Förder Landschaftsarchitekten 2011 - 2016; contrôle en procédure avec Orthophoto 2017 par CO3

- ▨ Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- ▨ Lignes électriques
- ▨ à haute tension Source : BD-L-TC 2007

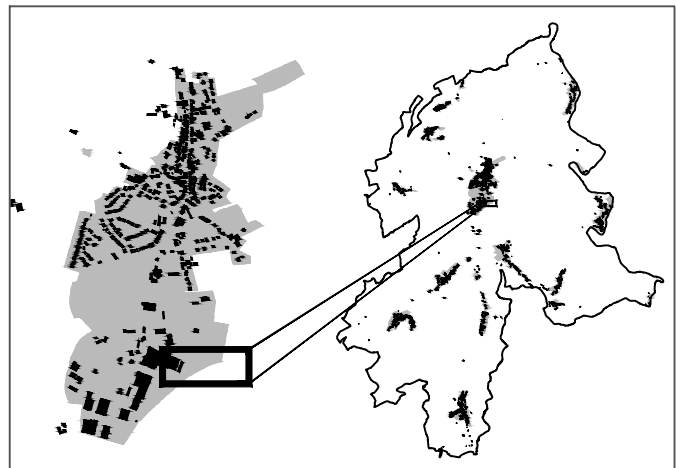
PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

- ▭ Délimitation de la modification ponctuelle du PAG

ZONES SUPERPOSÉES

- ▨ Zones des "servitudes urbanisation"
- ST servitude "urbanisation - Stationnement"



Ref. n°: 74C/			
Saisine du Conseil Communal			
Avis de la Commission d'Aménagement			
Avis du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité			
Vote du Conseil Communal			
Approbation du Ministre de l'Intérieur			
Approbation du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité			
PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG		COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES	
BD-L-TC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG		COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES	
OBS 2007 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG		COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES	
 Concept Conseil Communication en urbanisme, aménagement du territoire et environnement			
CO3 s.à.r.l. 3, bd. de l'Alzette L-1124 Luxembourg Tel.: (+352) 26 68 41 29 Fax: (+352) 26 68 41 27 Mail: info@co3.lu			
Maître d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen			
Projet: Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général			
Objet: Extrait du PAG modifié - localité de Hosingen, "Hinter der Hoeh"			
Modifications	de	Date	Ind.
-	-	-	-
Echelle:	Plan n°:		
1 / 2.500	1208_04_27_II		
Indice:	Date:		
-	13.05.2025		
Elaboré:	Contrôlé:	Validé:	
C. Rabe	C. Rabe	U. Truffner	
Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, calque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.			